

BILAN ANNUEL DES DIRECTEURS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE/DIRECTEURS PROVINCIAUX J'aimerais vous dire !

Gaspé, le 14 juin 2022 – Dans ce 19^e bilan annuel, les directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux partout au Québec souhaitent donner la parole aux enfants et aux adolescents, les écouter, les mettre à l'avant-plan en tant que premiers artisans de leur développement.

Comme DPJ, il faut intervenir lorsque la sécurité et le développement d'un enfant sont compromis. Or, si on comprend assez facilement ce qui compromet la sécurité d'un enfant, qu'en est-il de son développement ? Les DPJ ont choisi de répondre à cette question en présentant différents programmes novateurs en place au Québec et qui ont déjà un réel impact pour soutenir le plein développement des enfants de différents âges dans différents domaines de leur vie.

Cette année, une hausse considérable du nombre de signalements traités est observée. Chaque jour, de plus en plus d'enfants et d'adolescents qui présentent des troubles anxieux ou des difficultés d'adaptation majeures sont en détresse et font face à une réelle souffrance.

Les DPJ désirent être la voix de ces jeunes et faire valoir qu'il y a encore beaucoup à faire. Pendant la pandémie, les enfants et les jeunes ont montré qu'ils sont forts et résilients. Écoutons-les !

Statistiques provinciales 2021-2022

- Les directrices et les directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ) ont traité 132 632 signalements au cours de l'année 2021-2022, comparativement à 117 904 l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 12,5 %.
- Nombre de signalements retenus : 43,688. **C'est une baisse des signalements retenus de 2,3%** comparativement à l'exercice 2020-2021.
- Le taux de rétention des signalements est de **33%**. L'an dernier il était de **37,9 %**.
- Les signalements proviennent, encore cette année, en majorité des employés d'organismes publics (**34 %**).
- Le principal milieu de vie des enfants pris en charge par le DPJ est toujours le milieu familial (**53,7%**) ou auprès d'une personne significative (**14,7%**).

Statistiques régionales Gaspésie et les Îles de la Madeleine 2021-2022

- La directrice de la protection de la jeunesse (DPJ) a traité 2068 signalements au cours de l'année 2021-2022, comparativement à 1661 l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 24.5 %.
- Nombre de signalements retenus : 692. **C'est une augmentation des signalements retenus de 10%** comparativement à l'exercice 2020-2021.
- Le taux de rétention des signalements est de **33.5%**. L'an dernier il était de **37,9%**.

- Les signalements proviennent, encore cette année, en majorité des employés d'organismes publics **(39.7 %)**.
- Le principal milieu de vie des enfants pris en charge par le DPJ est toujours le milieu familial **(52.1%)** ou auprès d'une personne significative **(11.3%)**.

Pour consulter le Bilan et les vidéos 2021-2022 : www.ciiss-gaspesie.gouv.qc.ca

-30-

Renseignements :

Jean Morin

CISSS de la Gaspésie
215, boulevard de York Ouest
Gaspé (Québec) G4X 2W2
courriel : jean.morin.ciissgaspesie@ssss.gouv.qc.ca
Cellulaire : 581-886-5635